

DEROULEMENT DE LA FORMATION

LA FORMATION :

- Je réalise la formation selon le programme de formation REMC (Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne) programme ci joint
- Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Au travers de ce programme, vous allez comprendre les règles du code de la route.
- Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite
- Des cours théoriques et pratiques, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.
- Une évaluation de départ obligatoire, détermine un volume d'heure de formation pratique à réaliser pour accéder à l'examen.
- Le minimum obligatoire est de 20H de conduite sur boîte manuelle. La moyenne française se situe entre 30H et 35H.
- Suite à cette évaluation je vous remets un devis et un contrat (exemples ci-joint)
Cette évaluation sera gratuite si vous décidez de vous inscrire dans l'établissement, sinon elle sera facturée 30 €

PARTIE THEORIQUE :

- Des cours et des tests vous sont proposés du mardi au samedi , selon les horaires d'ouverture (ci-joint)
- La correction est faite par une monitrice.
- Vous avez un boîtier qui enregistre tous vos tests sur votre fiche personnelle, de cette façon vous pouvez suivre votre progression que je vous envoie régulièrement par mail.
- En plus , il vous est proposé dans le forfait une application internet avec 151 tests à faire à la maison, (tests pédagogiques, par thèmes, ou examens blancs). Ces tests apparaissent aussi sur votre fiche personnelle à l'auto école.
- Un livre de code reprenant tous les thèmes est fourni lors de votre inscription.

VOUS AVEZ DONC UN SUIVI PERSONNALISE DE VOTRE FORMATION THEORIQUE ; lorsque vous êtes prêt , je vous propose de choisir une date d'examen du code.